



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 13 – 16 au 29 octobre 2021

Projet de loi de Finances 2022 : la traduction en chiffres des orientations du nouveau gouvernement en matière de protection sociale

La ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah

Alaoui, a présenté lundi 25 octobre le Projet de loi de Finances pour 2022. S'il entend consolider la relance économique à travers la prolongation des mesures de soutien aux entreprises, il traduit également la volonté de réforme du nouveau gouvernement en matière sociale. Ainsi, le chantier de la généralisation de la protection sociale devrait se poursuivre avec l'élargissement de l'assurance maladie obligatoire (AMO) au profit des catégories vulnérables bénéficiant actuellement du Régime d'Assistance Médicale « RAMED ». Pour y parvenir, le PLF prévoit une enveloppe de 4,2 Md MAD mobilisée dans le cadre du fonds d'appui à la protection sociale. A cela s'ajoute l'accélération de la mise en œuvre du Registre social unifié, devant permettre un meilleur ciblage des bénéficiaires des allocations familiales. Le système public de santé bénéficiera quant à lui d'une enveloppe de 23,5 Md MAD, en hausse de 3,7 Md MAD par rapport à 2021. Ces dotations supplémentaires devraient notamment servir à la mise à niveau des hôpitaux et à la création de 5 500 nouveaux postes budgétaires.

Dans le cadre du PLF 2022, le gouvernement se base sur une hypothèse de taux de croissance prudente de +3,2 % (après un rebond estimé à 5,6 % pour 2021). Le taux d'inflation devrait atteindre 1,2 %. Par ailleurs, le gouvernement prévoit de réduire le déficit budgétaire à 5,9 % du PIB, contre 6,2 % en 2021. Ce scénario se fonde sur les hypothèses d'une production céréalière de 80 millions de quintaux et un cours moyen du gaz butane à 450 USD la tonne.

LE CHIFFRE À RETENIR

9 Md

Le PLF 2022 prévoit une augmentation des budgets de la Santé et de l'Education à hauteur de 9 Md MAD.

Macroéconomie, commerce, finances

PLF 2022 : les investissements publics en hausse

Dans le cadre du Projet de loi de Finances pour l'année 2022, le gouvernement prévoit de porter l'investissement public à 245 Md MAD, en augmentation de 15 Md MAD par rapport à 2021. L'opérationnalisation du fonds Mohammed VI devrait notamment permettre de lever 30 Md MAD auprès des bailleurs et du secteur privé (pour 15Md de dotation), soit 18 % du total. Selon les prévisions du gouvernement, les investissements publics devraient représenter 20 % du PIB en 2022, alors que ce ratio s'élevait à 16,7 % en 2020.

Réforme des établissements et entreprises publics (EEP): les cessions d'actifs devraient rapporter 8 Md MAD en 2022

Le rapport sur les EEP publié au titre du PLF 2022 évoque la rationalisation du portefeuille des participations de l'Etat. Après avoir suspendu les opérations de privatisation en raison de la crise, le gouvernement projette de céder les « participations minoritaires non stratégiques de l'Etat » en plus des sociétés déjà inscrites dans la liste des privatisables (comprenant notamment Maroc Telecom et Marsa Maroc). Les recettes issues des privatisations et des cessions d'actifs en 2022 sont estimées à 8 Md MAD. Ces ressources devraient également permettre de financer les grandes réformes entreprises par le gouvernement, dont la généralisation de la protection sociale.

Protection sociale: la CNSS et la CMAM passent sous la tutelle du ministère des Finances

Un récent décret attribue désormais la tutelle de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la Caisse marocaine de l'assurance maladie (CMAM), deux organismes importants de la sécurité sociale, au portefeuille de Nadia Fettah Alaoui, nouvelle ministre de l'Economie et des Finances du gouvernement Akhannouch. Auparavant sous la tutelle du ministère de l'Emploi, ce transfert de compétence s'inscrit dans le cadre de la généralisation de la protection sociale. Le Ministère des Finances aura en effet la responsabilité de piloter cette réforme majeure au cours des cinq prochaines années. Le premier volet consistera à généraliser l'assurance maladie obligatoire à l'ensemble de la population d'ici fin 2022.

Emploi des femmes: baisse structurelle du taux d'activité

Selon un récent rapport du HCP intitulé [« La femme marocaine en chiffre »](#), le taux d'activité des femmes a connu une baisse structurelle au cours des dernières décennies. Seules 19,9 % des femmes en âge de travailler étaient actives en 2020 (employées ou en recherche d'emploi), contre 28 % en 2000. Le taux d'activité des femmes diplômées du supérieur s'est également inscrit en baisse, passant de 61 % en 2000 à 43,2 % en 2020. A titre de comparaison, le taux d'activité des hommes en 2020 tous niveaux de diplôme confondus s'élevait à 70,5 %. Le nouveau gouvernement s'est engagé à inverser cette tendance en augmentant le taux d'activité des femmes à 30 % d'ici la fin de son mandat.

Transfert des MRE : des montants records attendus en 2021 et 2022

Les recettes MRE ont atteint 64 Md MAD à fin août 2021. Selon la BAM, elles devraient atteindre un montant record de 87 Md MAD sur l'ensemble de l'année et 83 Md MAD en 2022. Cette recrudescence des transferts pourrait notamment s'expliquer par les programmes d'aides déployés en Europe, où vit la majeure partie des MRE. En effet, les transferts en provenance de France, Italie et Espagne avaient connu une augmentation de 6,6 % en 2020 alors que les transferts émanant des pays du Golfe, avaient diminué de 2,8 %. Ces transferts permettent également de compenser la forte baisse des recettes voyage, estimées à 60,7 Md en 2022 sous l'hypothèse d'un allègement significatif des mesures sanitaires. Un niveau qui reste toutefois en deçà de celui de 78,7 Md MAD enregistré en 2019.

Industries, énergies, environnement, transports

Visite d'Aziz Akhannouch en Arabie Saoudite

Pour son premier déplacement à l'étranger, le nouveau Chef du Gouvernement s'est rendu à Riyad pour représenter le Souverain à l'occasion du forum de l'Initiative Verte saoudienne et de l'Initiative Verte du Moyen-Orient. Il était accompagné de la Ministre de la Transition énergétique et du développement durable afin de participer aux différents travaux portant sur les problématiques environnementales spécifiques à la région. Le Maroc fait figure d'exemple en matière de transition dans la zone MENA, particulièrement en matière d'énergies renouvelables. À la fin de l'année 2020, elles

représentaient 37 % de la capacité électrique installée, contre un objectif initial de 42 %, qui devrait finalement être atteint en 2022. Au vu des projets en cours et ceux programmés, l'objectif de 52 % d'énergies renouvelables dans le mix électrique initialement fixé pour 2030 pourrait être atteint avant cette échéance, en 2025, ce qui permettrait d'aller au-delà à l'horizon 2030.

Forum International des Transports à Rabat

Le Maroc a accueilli du 25 au 29 octobre une série de rencontres et de discussions dans le cadre du Forum International des Transports (FIT), dont il assure la présidence pour le mandat 2021-2022. Pour rappel, le FIT est une organisation intergouvernementale de l'OCDE rassemblant 63 pays membres. Le Forum est la seule instance mondiale qui couvre tous les modes de transport. Il sert de laboratoire d'idées sur les politiques des transports dans le monde, tous secteurs confondus, notamment vis-à-vis des enjeux de la croissance économique, de la durabilité environnementale et de l'inclusion sociale. De nombreuses délégations étrangères étaient représentées à Rabat, dont la délégation française, à laquelle le Service Économique Régional a pris part aux côtés des représentants du ministère de la Transition écologique et d'experts français du secteur. La 2^{ème} journée a été notamment l'occasion pour le Royaume de présenter ses différentes stratégies en matière de transport, dans les domaines routier, aérien, portuaire ou encore logistique. Le Maroc, qui est le premier pays du monde arabe et africain à assurer la présidence de ce forum, a comme objectif durant son mandat d'ouvrir le Forum au continent africain afin d'en améliorer l'inclusivité et de répondre aux enjeux d'une région en pleine croissance. Dans cette optique, la dernière journée de cette session a été dédiée à l'Afrique, avec l'organisation d'ateliers d'information et de sensibilisation ainsi que des séminaires thématiques.

Nigéria - Maroc : MoU sur des produits biotechnologiques

Le Maroc, à travers la filiale nigériane de la société RVD Équipement Industries, a signé ce lundi 25 octobre à Abuja un mémorandum d'entente avec le ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation nigérian pour la recherche et le développement de produits et procédés biotechnologiques, notamment des biofertilisants et biofongicides. Le Nigéria s'est félicité de cette coopération et a souligné l'importance du développement de la recherche dans ce domaine afin de mettre en valeur les abondantes ressources naturelles et minières du pays et de créer de la valeur ajoutée et des emplois locaux durables.

Royal Air Maroc dévoile les grands axes de son projet de restructuration

Royal Air Maroc vient de dévoiler les grands axes de son projet de restructuration pour anticiper la reprise du trafic aérien. La compagnie entend notamment renforcer son offre « cargo », la crise Covid ayant démontré le caractère stratégique de cette activité. Outre l'importance accordée à l'expérience client à travers un pôle dédié, un pôle « Transformation » devrait également permettre à la RAM de s'adapter aux mutations du transport aérien (innovation digitale, RSE, développement durable..).

Services, tourisme, santé, innovation

6^{ème} édition de Goût de France

L'art de vivre à la française était à l'honneur du 14 au 22 octobre à l'occasion de la 6^{ème} édition de « Goût de France », vaste opération de promotion de la restauration et de la gastronomie française rassemblant 156 ambassades et plus de 2000 restaurants à travers le monde. Cette année, c'est le patrimoine culturel et culinaire de la région Centre Val de Loire qui était à l'honneur. Au Maroc, de Tanger à Agadir, ce sont 16 restaurants qui ont participé à l'opération cette année, en proposant des menus gastronomiques français tout au long de cette semaine. Les chefs français et marocains ont su mettre à l'honneur la gastronomie française, mais aussi la faire dialoguer avec la cuisine marocaine.

Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

Première conférence internationale sur les usages thérapeutiques du cannabis organisée au Maroc

Organisée par l'Association marocaine consultative d'utilisation du cannabis (AMCUC), la première conférence internationale sur les potentialités thérapeutiques du cannabis au Maroc s'est tenue du 22 au 24 octobre à Tanger, dans la lignée de l'adoption en juin dernier de la loi n°13-21 portant sur les usages licites du cannabis. Rassemblant des chercheurs, scientifiques, médecins et industriels, marocains comme étrangers, l'objectif de cette conférence consistait à examiner les potentialités thérapeutiques du chanvre ainsi que ses possibles utilisations industrielles afin d'utiliser ses composantes pour lancer des activités économiques à valeur ajoutée. Le principal enjeu de la création de cette nouvelle industrie au Maroc réside dans la reconversion progressive des cultures jusqu'à présent illicites en activités légales, en rendant cette deuxième option plus attractive. Cela passerait notamment par l'amélioration des revenus des cultivateurs et l'accès à la protection sociale, mais aussi par la création de nouveaux emplois sur la future chaîne de valeur des produits dérivés du cannabis à usage thérapeutique. Le développement de cette industrie pourrait permettre aux acteurs du secteur au Maroc d'atteindre jusqu'à 100 Md MAD de chiffre d'affaires à l'horizon 2023, selon un rapport de l'institut Prohibition Partners.

Accord entre l'OCP et l'israélien ICL pour la recherche en durabilité

Le Groupe OCP a signé la semaine dernière à Benguerir un protocole d'accord avec le groupe Israel Chemicals (ICL), afin de promouvoir la recherche appliquée et l'excellence académique autour de la thématique de la durabilité, déclinée dans de nombreux domaines, tels que la sécurité alimentaire, l'agriculture intelligente, les énergies renouvelables ou encore la télédétection. Ce projet se matérialise par le financement de programmes menés par l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) et l'Université Ben-Gourion du Néguev (BGU) au bénéfice de leurs étudiants, professeurs et différents collaborateurs. Il sera également l'occasion pour les deux universités de mettre en place une collaboration entre leurs experts scientifiques et techniques respectifs, notamment par la construction d'un agenda de conférences, séminaires et ateliers communs. Afin de mener à bien cette initiative, chacun des deux groupes apportera un financement de 300 000 dollars à l'université partenaire de son pays.

Bailleurs internationaux

La BAD débloque 114 millions d'euros pour l'agriculture marocaine

Le conseil d'administration de la Banque Africaine de Développement (BAD) a approuvé un prêt de 114 M EUR au bénéfice du Maroc afin de financer un programme de soutien au développement inclusif et durable des zones agricoles et rurales, intitulé PADIDZAR. Il a pour principal objectif d'améliorer la résilience du secteur agricole marocain face aux impacts du changement climatique. Ce programme entre en résonance avec deux stratégies nationales mises en oeuvre au Maroc, également soutenues par la BAD, à savoir "Génération Green 2020-2030" ainsi que le programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027. En effet, PADIDZAR a pour objectif de favoriser l'émergence d'une classe moyenne rurale, notamment par un soutien apporté aux jeunes et aux femmes entrepreneurs agricoles. Le programme entend promouvoir une utilisation rationnelle et plus efficiente des ressources en eau, particulièrement via une valorisation de l'eau destinée à l'irrigation et assurera l'introduction de nouvelles méthodes et techniques de conversion des sols.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Cécile Humbert-Bovier
Rédacteurs : Léo Mineur, Mélissa Vallée

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.